



LIEURAN LES BÉZIERS



*Bulletin d'informations
Semestriel Décembre 2016*



*Rendez-vous
Samedi 7 Janvier 2017 à 19h
A la salle polyvalente
Pour la cérémonie des vœux*





- L'édito p.3
- Informations p.3

L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

- Ressources Humaines p.4
- Notre fiscalité p.4
- La Viticulture p.5
- Investissement p.6-7
- Urbanisme p.8-9
- Les Festivités p.10-11
- Le Téléthon p.11
- La Vie Scolaire p.12-13

L'INTERCOMMUNALITÉ

p.14

L'ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

- La Récré des Aînés p.15
- Les Arts Terre du Soleil p.15
- Le Comité de lutte contre le cancer p.15
- L'Danse p.16
- Football Club Lieurannais p.16
- Le Foyer Rural p.17
- Le Comité des fêtes p.17
- Petit Nid p.18
- L'Amicale des Parents d'Élèves p.18

L'AGENDA À VENIR

p.19

NAISSANCES

M. le Maire et le conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

- Victoria, Michelle, Nadine, Maria MARTINEZ née le 22 septembre 2016
- Morgan, Yvon, Joseph BUCHACA né le 18 octobre 2016

MARIAGES

M. le Maire et le conseil municipal souhaitent tous leurs vœux de bonheur à :

- Olivier MIQUEL et Charlotte CAYUELAS qui se sont unis le 2 juillet 2016
- Christian NUNEZ et Maria-Térésa ALBELDA qui se sont unis le 2 juillet 2016
- Aziz IBNOU ALI et Khadija LAGHMAN qui se sont unis le 21 juillet 2016
- David FERNANDEZ et Marie-Pierre PIBOULEAU qui se sont unis le 9 août 2016

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

M. le Maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

- Jacqueline MICHEL épouse GAZO décédée le 22 juin 2016
- Gisèle ESCARRET veuve FERAL décédée le 11 septembre 2016
- François JORDAN décédé le 19 septembre 2016
- Gérard LANGLOIS décédé le 25 septembre 2016
- Jacques GRISON décédé le 27 septembre 2016
- Martine BOUSQUET décédée le 11 octobre 2016
- Antoine GAMBICCHIA décédé le 29 octobre 2016
- Robert MALATERRE décédé le 29 novembre 2016
- Paule TETARD veuve LABOZ décédée le 6 décembre 2016

E-mail :

- mairie.lieuran@wanadoo.fr
- urbanisme@lieuran-les-beziers.fr

Site Internet :

<http://www.lieuran-les-beziers.fr/>



Chères Lieurannaises, cher Lieurannais,

Comme tous les ans à cette même époque, et après que nos employés municipaux aient paré les bâtiments municipaux et les principales rues des belles illuminations de Noël, le bulletin municipal arrive dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de la vie municipale.

A la lecture de celui-ci, vous allez pouvoir constater que l'année 2016 qui s'achève aura vu plusieurs réalisations en termes d'investissement (City stade, remise en état de l'aire de jeu du groupe scolaire, l'éclairage public, livraison des nouveaux bureaux de la mairie, etc...), venant en complémentarité de tout ce qui a été fait dans le passé.

Sans vouloir me focaliser sur l'action municipale, je préfère utiliser cet éditto pour évoquer l'avenir qui frappe déjà à nos portes et en me focalisant sur la partie budgétaire, comme cela a déjà été mis en avant lors de la réunion publique du 23 novembre dernier. En effet, ce jour-là, j'ai pu m'exprimer sur les difficultés que nous connaissons, mais sommes nous les seuls dans ce cas, à équilibrer notre budget sans avoir recours à la pression fiscale. C'est « le cadeau empoisonné » que nous transfère l'Etat après avoir baissé ses dotations d'une manière drastique et, malgré des charges de fonctionnement plus que maîtrisées, nous en sommes arrivés à l'ultime recours de devoir augmenter les impôts locaux pour maintenir un niveau d'autofinancement suffisant.

Cette décision, bien que douloureuse, s'avère hélas nécessaire pour nous permettre de continuer la politique d'investissement que nous avons fixé au début de ce deuxième mandat.

Elle nous assurera la marge de manœuvre obligatoire pour engager les gros travaux de voirie prévus sur la RD33e4 (Grand rue et Avenue des Platanes), pour lesquels le Département, la CABM, ainsi qu'Hérault Energie, seront partenaires pour permettre leur réalisation.

Tout cela sera évoqué lors de la cérémonie des vœux, qui aura lieu le samedi 07 janvier prochain, à laquelle je vous convie d'ores et déjà.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis.

Votre dévoué, Robert GELY



INFORMATIONS

HORAIRES	MAIRIE 04 67 36 10 35	BIBLIOTHÈQUE 06 83 46 42 25	MÉDIABUS	DÉCHETTERIE DE SERVIAN 04 67 98 75 99	AGENCE POSTALE COMMUNALE 04 67 36 21 89
LUNDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
MARDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
MERCREDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	Fermée
JEUDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30	10h00 – 12h00		8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
VENDREDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30		16h15 – 17h15 Tous les 15 jours	8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
SAMEDI	Fermée			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h15 – 11h45



INFORMATIONS

PERMANENCES SICTOM

Les prochaines permanences seront : Mardi 24 janvier de 9h à 12h / Mercredi 22 février de 14h à 17h
Mercredi 22 mars de 9h à 12h / Jeudi 20 avril de 14h à 17h



RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENTS

Afin de remplacer deux contrats aidés terminés, et le contrat d'avenir interrompu à l'initiative du pétitionnaire,

- Madame Florence BONUS a été recrutée à compter du 1^{er} septembre pour une durée d'un an à raison de 20h/semaine, afin d'effectuer le ménage des différents bâtiments communaux ;
- Monsieur Patrick DE HARO a été recruté à compter du 10 octobre pour une durée d'un an à raison de 20h/semaine, afin d'effectuer l'entretien de la voirie, ainsi que les entrées et sorties des enfants du groupe scolaire les après-midi.

RÉGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal, en séance du 12 décembre, a voté, dans le cadre du régime indemnitaire, une enveloppe globale de 10 792.00 € ;

Pour les contrats aidés, le conseil municipal a décidé d'offrir des chèques cadeaux pour un montant total de 1 170.00 €.



NOTRE FISCALITÉ

Avec la baisse des dotations de l'État, plusieurs communes ont été frappées de plein fouet par la problématique de l'équilibre budgétaire.

Sans vouloir nous comparer aux autres car cela n'est pas forcément un critère en soi, il est tout de même important de préciser que la gestion de nos charges est maîtrisée avec des dépenses de 719€ par habitant alors que la moyenne de la strate est de 1007€. Cependant, nos recettes de fonctionnement sont, quant à elles, loin d'être suffisantes car nous avons des taux d'imposition relativement faibles. Sans oublier d'autres impacts budgétaires tels que la réforme des rythmes scolaires et la hausse inexorable de certaines dépenses sur leur aspect réglementaire ou liées aux normes imposées.

Si l'État ne nous avait pas pénalisé par la baisse conséquente des dotations qu'il nous alloue (pour mémoire 183 115€ de DGF en 2013 et 143 000€ de prévu en 2017) nous aurions pu continuer à fonctionner sans alourdir la pression fiscale.

Au vu de la situation actuelle, la nécessité de relever les taux des 3 taxes s'avère hélas incontournable. Par ailleurs, et comme cela a été évoqué lors de la réunion publique du 23 novembre dernier, nous sommes également en réflexion sur le principe d'intégrer ou pas la police intercommunale pilotée par la commune de Servian. Cette décision vous appartient car le coût, évalué à 40 000€ par an, devrait nous obliger à augmenter encore plus les impôts locaux pour assurer son financement.

Pour ces motifs, un questionnaire est annexé au Bulletin Municipal afin que chaque famille puisse apporter son point de vue sur cette proposition.

A l'analyse des réponses et compte tenu du caractère actuel déjà évoqué, la commission des finances se réunira au printemps prochain pour définir le produit fiscal à obtenir en vue de l'équilibre budgétaire et la décision prise fera l'objet d'une communication à l'ensemble de la population.



LA VITICULTURE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE VINIFICATION

18, Avenue de Béziers

34290 - LIEURAN LES BEZIERS

TEL : 04.67.36.10.81 FAX : 04.67.36.38.46 COURRIEL : scav.lieuran@laposte.net

Agrément : A-34-15

MILLÉSIME 2016

Un millésime compliqué !

La chaleur de juillet combiné à la sécheresse ont perturbé la maturité des raisins provoquant des blocages, les fortes chaleurs de septembre ont par la suite concentré les raisins.

De plus, un gros orage de grêle le 17 août a provoqué beaucoup de dégâts sur une partie de la commune.

Les pertes ont été estimées autour de 30%, voir plus sur certaines zones.

Plus que jamais notre métier est tributaire de la météo.

Malgré cela, nous avons des vins bien aromatiques aux tannins soyeux.

Les investissements réalisés cette année nous ont permis d'installer des matériels plus performants : groupe de froid dernière génération, cuves inox avec traitement de surface permettant un nettoyage facilité et modification des installations électriques.

La Cave Coopérative est dirigée par un Conseil d'Administration élu lors des Assemblées Générales. Récemment, Monsieur Patrick COMBESURE administrateur et membre du bureau nous a quitté, il savait nous emmener de la bonne humeur dans nos conseils. En même temps, nous avons accueilli un jeune administrateur, Monsieur Aurélien GARCIA qui nous apportera une autre vision pour notre développement.

Merci pour votre participation à la soirée du vin primeur.

Comme chaque année, nous serons fermés du 16 décembre au 3 janvier 2017.

Passez de bonnes fêtes.

LA FÊTE DU VIN PRIMEUR



Jeudi 20 octobre, c'était la traditionnelle fête du vin nouveau.

Les habitants étaient conviés à la cave coopérative pour une dégustation gratuite autour d'un buffet de charcuteries de Lacaune et La Salvetat.

Lors de son mot de bienvenue, le maire Robert GELY se félicita que cette manifestation ait lieu à la cave coopérative depuis trois ans, estimant que c'est l'endroit privilégié pour fêter le vin.

Il remercia Christian Chauvin, gérant de la cave, pour son accueil.

Les Lieurannais apprécient cette localisation, si on en juge par leur nombre croissant depuis ces 3 ans.

La communauté d'agglomération avait fourni un échantillonnage de bouteilles et les producteurs du village ont apporté une très large contribution à cette dégustation pour le plus grand plaisir des invités.

Chacun reçut en cadeau un verre gravé commémoratif qui fut généreusement rempli tout au long de cette soirée très chaleureuse.



INVESTISSEMENTS

DES NOUVEAUX BUREAUX POUR LA MAIRIE

Les travaux se sont terminés au cours de ce semestre et les élus vont profiter de « la trêve des confiseurs » pour aménager leurs nouveaux locaux. Sur le plan financier, il est à noter qu'une subvention inespérée du Conseil Départemental nous a été allouée pour un montant de 20 170€, venant compléter celles déjà obtenues.

L'inauguration et la visite des lieux seront organisées en début d'année 2017, après les traditionnelles cérémonies de vœux.

MAIRIE : PEINTURES EXTÉRIEURES

Le Député Elie ABOUD nous ayant proposé une subvention complémentaire de 5 000€ sur sa réserve parlementaire, nous avons convenu de l'utiliser en reprenant l'intégralité des peintures extérieures de la mairie qui ont bien souffert de l'usure du temps.

Après consultation, les travaux seront confiés à l'entreprise Lo Peyral jugée la moins disante pour un montant de 9 120.00€ HT.

Cette intervention devrait intervenir au printemps 2017.

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

Comme toutes les communes, nous avons dû missionner un bureau d'étude pour analyser nos bâtiments et voir les travaux obligatoires à engager en liaison avec l'accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilités Réduites) et autres handicapés.

A la suite de ce diagnostic, un calendrier appelé « ADAP » a été mis en place sur 2 ans et validé par la commission d'accessibilité.

Au titre de 2016, le coût de ces travaux est de 9 800.00€ HT financés à 60% par l'état au titre de la DETR soit 5 880.00€.

AIRE DE JEU DU GROUPE SCOLAIRE

Cette dernière, datant de 2003, nécessitait d'être remise en état, ce qui a été fait par nos agents municipaux.

Par ailleurs, le sol en dalles était plus que vétuste et son remplacement jugé nécessaire, a été effectué par un prestataire extérieur.

C'est l'entreprise « Bambi Suelos » retenue comme étant la moins disante qui a réalisé ce travail en installant un sol souple coloré. Le même procédé a été utilisé autour des arbres de la cour afin de les oxygéner et de prolonger leur durée de vie. Coût de l'intervention 7 079.12€ HT



LE CITY STADE

Cet équipement tant attendu et espéré par nos jeunes, car promis depuis longtemps, a finalement pu être réalisé cet automne, après avoir bénéficié des subventions nécessaires à son financement partiel.

A notre tour, nous souhaitons que sa présence sur notre commune soit appréciée à sa juste valeur et que chacun respectera ces lieux comme il se doit.



Pour rappel, le coût de l'investissement est de 59 798.40€ TTC (30 999.60€ pour le City stade et 28 798.90€ pour la plateforme en enrobé) et les subventions obtenues sont de 10 000€ du député Elie ABOUD et 12 540€ du Conseil Départemental.



INVESTISSEMENTS

LA DÉFENSE INCENDIE

Lors du contrôle des différents hydrants de la commune, nous surveillons le bon état mais surtout le bon débit de chacun d'eux. Grâce à cette analyse, nous avons pu constater la nécessité de changer le poteau d'incendie de l'ancienne gare de Ribaute, qui était hors service.

Après acquisition effectuée, les travaux de remplacement de ce dernier ont été réalisés en régie par nos agents municipaux.



LE PANNEAU D'INFORMATION



Dans un but d'améliorer notre communication à l'attention de la population, et venant en complémentarité des publications et de notre site internet, le Conseil Municipal a validé la fourniture et pose d'un panneau d'information numérique.

Celui-ci a été positionné sur le parvis de la mairie, ce qui offre une parfaite visibilité. La mise à jour sera assurée au fil du temps par notre secrétaire, ce qui permettra à chaque administré d'être au fait des diverses infos municipales.

Coût de l'investissement : 6 480.00€ TTC, réalisé par A.C.E. (Affichage et Communication Electronique).

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme cela avait été évoqué lors du précédent bulletin municipal, les travaux de remplacement de 27 lanternes LED ont été effectués par l'entreprise Travesset en octobre. Plusieurs secteurs de la commune ont été dotés de ces nouveaux équipements, moins énergivores que les précédents mais aussi plus design.

Par ailleurs, le secteur du Clos de Naïs et des lotissements Rec de Riels / Les Ormeaux a été équipé d'une ligne de sonorisation afin que les habitants puissent entendre les publications, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

LES PROJETS EN COURS

Lors du précédent bulletin municipal, nous vous avons présenté les 2 solutions envisagées pour le futur réaménagement de l'Avenue des Platanes. Les coupons réponses qui ont été retournés en mairie nous ont permis de constater que 33 ménages souhaitaient le maintien des platanes et donc une simple remise en état de la voirie. Par contre, 72 ménages ont préféré la solution n°2 qui consiste à la suppression d'une rangée de platanes, permettant la création d'un cheminement piétonnier aux normes PMR de 1.40m.

Au vu de ces résultats, la municipalité s'est donc engagée sur ce choix et après chiffrage de cette opération, a déjà consulté les services du Département en vue d'une demande de participation financière.

Néanmoins, il est utile de préciser le calendrier des travaux préétabli, au vu des accords de subventions en attente.

Automne 2017 :	Travaux de voirie avec reprise des réseaux d'assainissement (par la CABM) et Enfouissement des réseaux ERDF, Eclairage Public et Télécom pour la partie Grand'rue.
Automne 2018 :	Travaux de voirie et enfouissement des réseaux ERDF, Eclairage Public et Télécom pour la partie Avenue des Platanes.



URBANISME

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE ET DE L'ACCUEIL DE D'URBANISME



Lundi et Vendredi : 8h30 – 12h00 et 16h00 – 18h30

Mercredi : 8h30 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h00 et 16h00 – 18h30

FERMÉ la journée du mardi et le mercredi après-midi

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Afin que vous ayez le bon réflexe, nous tenons à rappeler les règles de base relatives aux autorisations d'urbanisme dans le cadre de projets individuels.

Ce texte est rédigé à partir des communications du service officiel de l'administration française.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis de construire ou une déclaration préalable.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le **certificat d'urbanisme** est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable.

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme, le certificat d'urbanisme d'information et le certificat d'urbanisme opérationnel.

Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation du projet.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La **déclaration préalable** est une autorisation qui est généralement exigée pour la réalisation de travaux de faible importance.

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² car la Commune est dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) ;
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une piscine dont le bassin à une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) à une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.



LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Un **permis de construire** est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur tels que :

- Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

- Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Un permis est nécessaire :

- si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

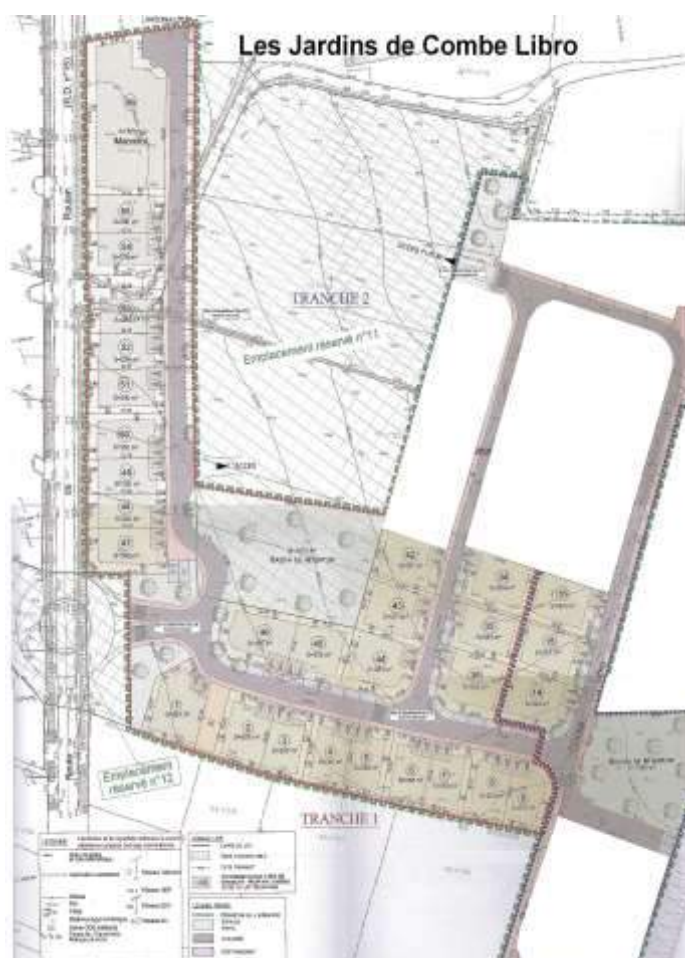
Nous restons à votre disposition avant et pendant l'élaboration de votre projet.

PROJET D'URBANISATION

2017 permettra la réalisation d'une partie des aménagements d'ensemble inscrits au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Deux secteurs de la commune ont fait l'objet de demandes de permis d'aménager.

Il s'agit du « Clos des amandiers » et des « Jardins de Combe Libro tranche 1 ».



Cet aménagement est destiné à accueillir l'implantation de 12 maisons individuelles, à l'entrée de Lieuran sur le terrain situé près du giratoire du pressoir.

Cette tranche d'aménagement proche de la route de Roujan (CD 15) englobe 30 lots dont 1 macro lot.



LES FESTIVITÉS



400 personnes sur la place de la République

LE 13 JUILLET 2016

Une soirée familiale appréciée de tout le monde, animée par le DJ local Manu et avec un beau feu d'artifice en point d'orgue.



La cuisson de la paëlla



L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Sur l'invitation du Conseil Municipal, les nouveaux Lieurannais sont venus en mairie le 14 octobre dernier. La présentation de la commune et de ses divers attraits a été mise en exergue par le Maire Robert GELY, entouré des élus, lors de son discours de bienvenue.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En présence des anciens combattants et de la chorale « La Clé des Chants » de nombreux Lieurannais se sont retrouvés autour du monument aux morts pour la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918.



GOÛTER DES OCTOGÉNAIRES

22 octogénaires ont répondu à l'invitation du CCAS pour partager le goûter de Noël.

Une agréable après-midi toujours fortement appréciée par nos aînés.



LES FESTIVITÉS

ENREGISTREMENT DU JEU SUPER HÉRAULT

Le Département et l'animateur vedette Philippe MONTAY avaient posé le studio de France Bleu Hérault à la salle des fêtes le mercredi 7 décembre.

La commune a été mise à l'honneur par les candidats avec l'évocation de son histoire, son patrimoine et sa tradition viticole

Les participants ont eu aussi à répondre à des questions sur l'Hérault, et ont montré leur belle connaissance du département.

Les questions ont beaucoup fait rire le public très intéressé ainsi que les candidats, le tout dans une ambiance chaleureuse créée par l'assistance qui n'a pas hésité à aider les candidats



La règle était simple : des cadeaux et surtout un bon moment passé ensemble.

Les heureux gagnants sont tous repartis avec un poste de radio offert par France Bleu Hérault.

Cette émission sera diffusée du 9 au 13 janvier sur France Bleu Hérault, tous les jours de 12h30 à 13h.

LE TÉLÉTHON

L'édition 2016 du Téléthon sur notre commune s'est soldée par un bénéfice de 4 030.83€ ce qui est le meilleur résultat réalisé depuis 2009, date à laquelle la municipalité et les associations se sont engagées conjointement sur cette opération.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette réussite due essentiellement à un programme attractif et diversifié, ce qui a eu pour effet d'attirer plus de monde durant le week-end.



Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement et à toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation.



LA VIE SCOLAIRE

143 élèves

PS :	17 élèves	CP :	24 élèves
MS :	18 élèves	CE1 :	16 élèves
GS :	14 élèves	CE2 :	21 élèves
		CM1 :	13 élèves
		CM2 :	21 élèves

Répartis dans 6 classes :

Mlle ROBERT	PS-MS	24
M. GELLIS	PS-GS	25
Mlle DONAINT	CP	24
Mme SANDRI-LUCON	CE1-CE2	23
M. GIBOIRE	CE2-CM1	22
Mlle MAUMONT	CM1-CM2	26
M. Clapier le lundi		

L'École des "Pensées"

Des activités périscolaires

115 élèves inscrits !

- 4 groupes de maternelles
- 4 groupes de primaires

On découvre, on partage :
la musique, les activités sportives, les échecs, les gestes de premiers secours (Croix Rouge), la danse, les activités créatives, la cuisine, le dessin, les contes, et le théâtre.

Des activités

Piscine pour les CP – CE1 – CE2

Rencontres sportives pour l'USEP :

PS-GS le 8 novembre à Lieuran-lès-Béziers

CP le 8 novembre à St Nazaire de Ladarez

CE2-CM1 le 6 décembre à Lieuran-lès-Béziers

De la culture

Le prix littéraire des Incorruptibles,
Journée écocitoyenneté Nettoyons la Nature le 23 septembre 2016,
Intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux avec la MAM
dans la classe des CP en novembre.

LES ENFANTS LORS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



SORTIE À LA PISCINE

POUR LES CP – CE1 – CE2

Le jeudi 2 décembre, chacun des petits baigneurs a reçu son diplôme de première nage.

Les mamans accompagnatrices ont également reçu un diplôme.

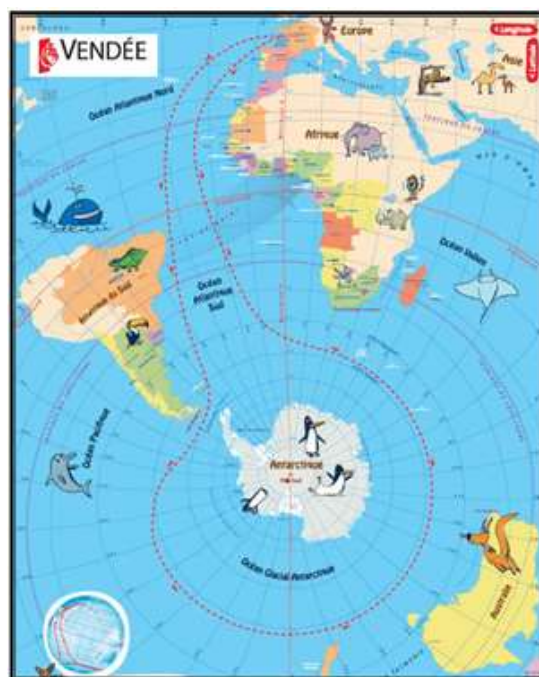


UN TOUR DU MONDE (VIRTUEL) POUR LA CLASSE DE CE1-CE2

Les petits moussaillons de la classe de Sylvie SANDRI-LUÇON se sont lancés dans la course virtuelle du Vendée Globe, une course en solitaire à la voile qui a lieu tous les quatre ans.

Leur mascotte Grenouillette, capitaine de leur voilier nommé « LE GRENOUILLETTE 23 » (clin d'œil à l'animal totemique de Lieuran-Lès-Béziers et au nombre d'élèves de la classe) tient la barre.

Avec elle, ils apprennent à se repérer sur un globe, à naviguer, ils découvrent les courants marins et les anticyclones, la faune et la flore des pays qu'ils longent, ils suivent avec passion les vrais skippers (Tanguy de Lamotte, Armel Le Clea'ch...) et leurs avaries.



- ❖ Parcours de la course du Vendée Globe
- ❖ Élèves pointant le parcours du Grenouillette 23
- ❖ Trajectoire du Grenouillette 23 en plein anticyclone de Sainte Hélène



**Une belle aventure qui va durer
près de trois mois!**

Des réalisations d'élèves sur le thème du Vendée Globe



COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

L'exploitation des services de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif sur la commune par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée va s'achever le 31/12/2016.

C'est pourquoi vous recevrez, courant janvier, une facture de clôture de ce mode de gestion, permettant de prendre en compte votre consommation depuis la dernière relève jusqu'à la date du 31/12/2016.

Les tarifs appliqués sur cette facture sont ceux encore en vigueur jusqu'au 31/12/2016.

Vous bénéficierez des nouveaux tarifs revus à la baisse sur les volumes consommés à partir du 01/01/2017.

A compter de cette même date, la Société Suez sera chargée de l'exploitation des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif sur votre commune.

Vous pourrez la contacter en cas de besoin au 0977.408.408.

En matière d'investissement, la CABM a réalisé en novembre 2016 des travaux sur les réseaux eau et assainissement pour la commune de Lieuran-lès-Béziers.

Place de la République : Renouvellement de 80ml de conduites eau et 35ml de conduites assainissement

Coût total des travaux : 64 488.55€ HT

Avenue de Béziers au niveau du chemin des Peyralles :

Déviations d'une conduite eau obstruant un cadre pluvial et réaménagement de réseau

Coût total des travaux : 21 931.65€ HT

COMPÉTENCES : TRÈS HAUT DÉBIT ET VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a inscrit l'ancienne route royale de Bédarieux comme axe cyclable d'intérêt communautaire depuis le CR10 à Béziers jusqu'à la limite du territoire communautaire soit environ 5km. Cette liaison est identifiée comme la Véloroute 84 axe inscrit au Schéma national des véloroutes et voies vertes qui relie Béziers à Montferrand dans l'Aude via le Haut-Languedoc et la voie verte « Passa Pais ».

Les travaux sont actuellement en cours, il s'agit de revêtir l'ensemble de la voie en enrobé afin de la rendre praticable par les utilisateurs du vélo. Cette liaison, au-delà de l'enjeu touristique qu'elle peut présenter pour le territoire, constitue un enjeu utilitaire. En effet, elle doit permettre aux habitants des communes du nord du territoire notamment Lieuran-lès-Béziers et Corneilhan de connecter Béziers de manière plus sécurisée en empruntant un itinéraire vélo à circulation apaisée alternatif aux différentes routes départementales. Il devrait être complété prochainement par la mise en place d'un jalonnement adapté.

L'aménagement de cette véloroute, c'est aussi l'opportunité pour l'Agglomération Béziers Méditerranée de créer le socle de nouvelles infrastructures de télécommunications en déployant le réseau fibre en amont des travaux de voirie.

En effet, dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du territoire, la création d'un réseau de télécommunication est prévu entre les communes de Lignan-sur-Orb, Corneilhan et Lieuran-lès-Béziers.

Cette opération, la plus lourde prévue sur les communes du Nord de l'agglomération, a pour objectif de répondre aux besoins futurs en Très Haut Débit et de préparer l'arrivée de la fibre optique sur ces communes dans les années à venir.

MUTUALISATION DES SERVICES

Après le S.I.G (Système d'Information Géographique) et le IAU (Instruction des Autorisations d'Urbanisme) d'autres services vont être mutualisés à compter du 1^{er} janvier 2017, à savoir la médecine préventive et le relais d'assistance maternelle.

Par ailleurs, le système informatique, relatif à la téléphonie, internet, photocopieurs, etc... devrait rentrer en phase de mutualisation à partir du 1^{er} avril 2017 avec une volonté partagée de pouvoir réaliser des économies d'échelle à court et moyen terme.



Chers Lieurannais, une nouvelle année commence dans notre association, elle a démarré en septembre avec des repas et un loto repas de Noël gratuit pour tous les adhérents. Nos repas gourmands, les animations gratuites et animées par des bénévoles pour votre plaisir.



La Récré vous propose des ateliers de jeux, de peinture acrylique, huile, pastel, et nous avons élargi avec de la mosaïque.

La Récré s'ouvre à toutes les générations, quoi de mieux pour consolider ce lien d'amitié entre Lieurannais.

Le bureau et les membres de la Récré vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Merci à toute l'équipe de la Mairie pour leur aide.

Meilleurs vœux pour l'année 2017, santé, joie, et que réussite vous accompagne dans tous vos projets ainsi que sérénité et douceur.

Amicalement,

La Présidente, Françoise MARTOREL



L'année 2016 se termine bientôt et 2017 arrive à grands pas.

Pour cette nouvelle année, nous vous proposerons encore de nouvelles manifestations artistiques!

Pour cela nous vous donnons déjà rendez-vous le 14 mai 2017 pour notre habituel rendez-vous des « Artistes dans la rue ».

Du 3 au 9 octobre 2016 eu lieu notre 8ème salon d'Automne qui a réuni 50 artistes avec l'invitée d'honneur Martine ICARD.

Vous avez été nombreux à venir le visiter et la qualité des œuvres était encore meilleure cette année que les années précédentes, au dire des visiteurs.

Nous étions, comme l'an passé, également présents au Téléthon le 26 et 27 novembre et au Marché de Noël du 11 décembre!

Toute l'équipe d'Arts Terre du Soleil vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

Le président, Sylvestre AZNAR.

Contact : artsterredusoleil@gmail.com ou par téléphone au 04.67.36.28.24

Site : <http://www.artsterredusoleil.sitew.com/>

Comité de Lutte contre le cancer

Le Comité de Lutte contre le cancer vous invite nombreux à participer au loto qui aura lieu le 9 avril 2017 à 16 heures dans la salle polyvalente.

Les membres de la Délégation vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Comité



L'association L'Danse

En cette fin d'année 2016, nous voulons remercier tous les acteurs qui nous ont aidés et qui nous ont apportés cette année. Nous avons pris du plaisir ensemble à accompagner les élèves dans leur épanouissement et dans leur passion.

Concernant les cours, les élèves peuvent pratiquer plusieurs styles (Flamenco, classique, Modern Jazz, Street jazz ...). A noter que cette année, nous sommes heureux de proposer à nouveau le cours d'éveil danse espagnole (rumba, flamenco, sévillanes). Les inscriptions sont possibles dans l'année d'autant plus que les professeurs *Laurence et Laetitia* savent s'adapter.

Le prochain spectacle de Danse aura lieu le vendredi 30 juin 2017. Les précédents ont été appréciés de tous par la qualité de ses représentations et par la convivialité de son organisation. Nous pouvons déjà vous dire que cette soirée sera accompagnée par la Fideua de notre ami Diego et que nous l'organiserons dans le parc pour une ambiance chaleureuse et estivale.

Notre ambition est aussi de partager notre passion lors de festivités et de nous ouvrir par des partenariats. Par exemple, nous avons pu proposer cette année des stages avec des artistes de renommée internationale comme Andres Peña. Des spectacles de danse sont également possibles pour différentes occasions (mariages par exemple,..) et des stages sont également proposés (même individuel) durant l'année.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier la famille, les amis, la mairie et surtout les bénévoles qui font grandir l'association au quotidien. L'association **L Danse** profite aussi de cet article pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez en 2017 avec des nouveaux projets et spectacles.

Le président, Franck LUPI



Football Club *Lieurannais*

Pour conserver le plaisir de se retrouver sur le pré le vendredi soir, nos vétérans ont dû largement étoffer leur effectif à l'intersaison soit pas moins de 7 joueurs recrutés dans le village ou à Béziers, pour rejoindre un groupe très soudé et qui vit très bien ensemble.

De bon résultats ont été enregistrés avec de belles victoires à domicile, beaucoup de buts marqués et des performances encourageantes à l'extérieur, qui ravissent le Président Eric Fabre et le coach Didier Miquel, lesquels continuent à chausser les crampons pour mieux savourer et partager des moments privilégiés, au milieu de leurs troupes sur le terrain. L'ambiance, au cours de la troisième mi-temps est toujours aussi chaleureuse, mais le retour dévoué de Mathieu Denenne convalescent, est attendu avec beaucoup d'impatience, pour faire profiter les copains de son éternelle bonne humeur !

L'ensemble du club souhaite à la population de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.



Le bulletin de fin d'année est déjà là, pourtant j'ai le sentiment que nos activités viennent juste de commencer, cette nouvelle année sera riche en nouveautés, nous avons reconduit toutes nos activités avec les mêmes professeurs, deux nouvelles ont vu le jour.



Le tarot, chaque mardi où se retrouvent des amis autour d'un jeu passionnant, parfois très animés mais bon enfant, Gilou veille à son bon déroulement.

La troupe Parenthèse en chanson, attire beaucoup de mélomanes, la chanson française est à l'honneur, Sébastien anime le groupe avec plaisir et passion.

Un grand nombre d'adhérents se sont inscrit, des nouveaux nous ont rejoints, tous sont ravis de se retrouver pour des moments sportifs, créatifs de loisirs mais surtout de convivialité, des amitiés se créent. Nous comptons à ce jour un peu plus de 200 adhérents.

Fin septembre nous avons organisé un vide grenier, beaucoup d'exposants étaient au rendez-vous, des acheteurs matinaux sont venus dénicher la bonne affaire.

Pour la 4^{ème} année nous avons organisé notre Marché de Noël, des créateurs et des artisans étaient présents et vous ont proposé des produits de qualité. Les Anes de la Chichoul'Ane ont pu balader petits et grands dans le village.

Le loto qui était initialement prévu le 13 novembre est reporté au dimanche 22 janvier à 16h, nous souhaitons vous y retrouver très nombreux.

Je remercie chaleureusement le bureau, le conseil d'administration, les bénévoles, et les amis qui m'accompagnent tout au long de l'année. Merci à la mairie pour son soutien logistique et financier.

Toute l'équipe du Foyer Rural vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2017.

La Présidente, Dominique MORIN



La dynamique équipe du Comité des Fêtes a pour objectif de divertir les grands et les petits de la commune. C'est avec envie qu'ils le font.

Un nouveau bénévole, Jocelyn, a été accueilli et le comité invite un maximum de Lieurannais à rejoindre le groupe basé sur la convivialité.

Lors de la saison passée, le Comité a poursuivi les animations ancrées dans la vie des Lieurannais, la brasucade qui remporte toujours un large succès. La fête de Novembre a rassemblé de nombreuses personnes tout au long du week-end. Quant aux concours de belote, ils regroupent toujours autant d'amateurs.

Un bilan satisfaisant.

Le comité ouvre la nouvelle saison 2017, en souhaitant qu'elle soit à nouveau riche en événements festifs, par la belote dès le vendredi 06 janvier.

On vous donne rendez-vous le Samedi 11 Février pour une nouvelle soirée. Une soirée dans l'esprit de la brasucade autour de la chandeleur, des crêpes salées et sucrées aux différentes saveurs avec son verre de cidre, et pour l'animation musicale DJ Mike. Le service sera assuré de 20h à 22h30 sans interruption. Le prix est de 12€ pour les adultes et 7€ pour les enfants.

Vous n'aimez pas les crêpes, profitez d'un apéritif avec assiette de tapas pour 5€ à partir de 19h. Une nouvelle formule qui, nous l'espérons, répond à vos attentes.

Le lendemain, Dimanche 12 Février : GRAND LOTO.

A noter sur vos agendas : Fête d'été les 09 et 10 juin, Brasucade le vendredi 04 août.

Je remercie personnellement l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité et leur dévouement, la municipalité et les services municipaux pour leur aide annuelle ainsi que vous tous qui nous témoignez votre confiance.

Tous nos meilleurs vœux pour 2017

Bruno et l'ensemble de son équipe



L'ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

L'association d'assistantes maternelles PETIT NID repart pour une nouvelle année.



En complément du relais d'assistantes maternelles, l'association propose des sorties et activités pour les tout petits entre 3mois et 6ans, mais aussi des spectacles et animations destinées aux jeunes enfants, dans le but de valoriser et promouvoir notre profession et offrir aux petits que nous accueillons la socialisation dont ils ont besoin pour bien grandir.

Le téléthon 2016 auquel nous avons participé à Lieuran-lès-Béziers a été un succès.

L'année passée, nos ateliers de motricité ont attiré certaines mamans et mamies venues partager ce moment avec nous. Nous reconduisons donc cette année ces activités, de 10h à 11h30, pour les enfants de 1 à 3ans, ouvertes aux parents qui souhaitent se joindre à nous. Les dates seront affichées en mairie.

Pour les parents en recherche de ce mode de garde, vous pouvez trouver les coordonnées des assistantes maternelles à la mairie ou sur le site de la commune.

L'association PETIT NID vous souhaite de bonnes fêtes et une année 2017 remplie de joie et de bonheur.

L'Amicale des Parents d'Elèves est heureuse de vous présenter sa nouvelle équipe!

Jérôme PRIOU, Véronique MIRANIAINA, Isabelle DE BUE, Audrey BELMONTE, Céline FAIVRE, Sophie CHAURIS



Pour la plus grande joie des petits et des grands, nous avons mis notre dynamisme et notre motivation au service de nos 84 adhérents au cours de manifestations déjà nombreuses pour ce premier trimestre :



- ❖ Boum et ateliers créatifs pour Halloween,
- ❖ Photos individuels avec Angèle Ravenet,
- ❖ Stand pour soutenir le Téléthon,
- ❖ Spectacle et goûter de Noël,
- ❖ Marché de Noël, en association avec les enseignants de l'école.



Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidés lors de ces événements et aux enfants pour leur participation!

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations.



L'AGENDA À VENIR



Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 6 janvier

Vœux à la population

Samedi 7 janvier

Buffet dansant (Foyer Rural)

Samedi 21 janvier

Loto (Foyer Rural)

Dimanche 22 janvier

Retransmission Match Rugby

Tournoi des 6 nations (RC Lieuran XV)

Samedi 4 février

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 10 février

Repas Spectacle (Comité des fêtes)

Samedi 11 février

Loto (Comité des fêtes)

Dimanche 12 février

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 24 février

Retransmission Match Rugby

Tournoi des 6 nations (RC Lieuran XV)

Samedi 25 février

Loto (Amicale des Parents d'élèves)

Dimanche 26 février

Loto (CCAS)

Dimanche 5 mars

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 10 mars

Carnaval des écoles

Samedi 18 mars

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 24 mars

Soirée Théâtre (Foyer Rural)

Samedi 25 mars

Concert Chorale Retina

Dimanche 26 mars

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 7 avril

Loto (Comité Lutte contre le cancer)

Dimanche 9 avril

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 21 avril

Le Printemps des Poètes (Foyer Rural)

Samedi 29 avril

Soirée Country (Foyer Rural)

Samedi 13 mai

Les Peintres dans la rue (Arts Terre du Soleil)

Dimanche 14 mai

Concours de belote (Comité des fêtes)

Vendredi 19 mai

Salon artisanal (La Récré des Aînés)

Dimanche 21 mai

Spectacle « Le Plaisir de Chanter »

Samedi 3 juin

Fête d'été (Comité des fêtes)

Vendredi 9 juin et
Samedi 10 juin

Vide Grenier (Foyer Rural)

Dimanche 11 juin



L'équipe Municipale
vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année



BONNE ANNÉE
2017

